



Recommandations : Les comportements problèmes
Organisation à privilégier et stratégies de prévention
ANESM 2016

**Résumé et extraits : Les comportements-problèmes: prévention et réponses
au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés.
Volet 1 : organisation à privilégier et stratégies de prévention, 2016**

has-santé.fr: [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/
rbpp_comportements_problemes_volets_1_et_2.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/rbpp_comportements_problemes_volets_1_et_2.pdf)

Auteur des pictogrammes : Sergio Palao, Origine : ARASAAC (<http://arasaac.org>)
Licence : CC (BY-NC-SA), propriété du Gouvernement d'Aragon (Espagne)

Les comportements problèmes :

Organisation à privilégier et stratégies de prévention (Anesm, 2016)

Extrait - résumé des recommandations HAS : Ce document est destiné à rendre accessible les recommandations de la Haute Autorité de santé, ce n'est qu'un résumé. Il ne saurait se substituer aux textes intégraux des recommandations. Il est plutôt destiné à donner l'envie de les consulter.

Comportements problèmes :



« Le « comportement-problème » est considéré comme un problème grave quand les actes posés par la personne sont particulièrement sévères, intenses, persistants et répétés et que, soit:

- ils interfèrent avec les apprentissages qu'elle cherche à mettre en œuvre ou les rend impossible; et/ou,
- ils compromettent l'intégrité, la sécurité de la personne et de son entourage (personne accueillie, famille, professionnels, proches, aidants); et/ou,
- ils nécessitent une surveillance continue.



Ces premières caractéristiques permettent aux professionnels d'identifier un « comportement-problème » potentiel. »

On parle aussi de « comportement défi » ou « trouble du comportement ».



Ne sont pas des comportements problème :

- Les stéréotypies : se sont des spécificités de la personne autiste
- L'ensemble des comportements inadaptés socialement



« Tout comportement a une signification et est l'expression de quelque chose qui nécessite d'être investigué (médical, environnemental, relationnel, etc. »

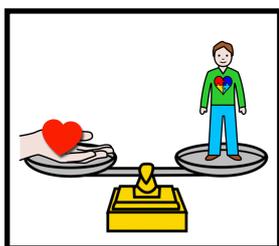
Résumé et extraits : **Les comportements-problèmes: prévention et réponses** au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés.

Volet 1 : organisation à privilégier et stratégies de prévention, 2016

Nelly Coroir, psychologue - formatrice, La Buisse (France,38)

Illustrations : ARASAAC

Le **comportement** est considéré comme **problématique s'il interfère sur :**

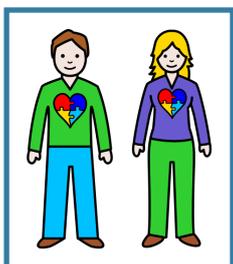


- *la qualité de vie de la personne* (frein à son accompagnement par des professionnels, à son admissibilité dans un établissement)
- *La santé de la personne* et son accompagnement à la santé
- « *Le réseau social des familles* » : conséquences concrètes et psychologiques au sein de la famille
- *Les pairs* : provoquant de la peur, risques de blessures physiques, ...
- *Les professionnels* : risques de blessures, risques psycho-sociaux, ...

Ce n'est donc pas la forme du comportement qui est problématique ce sont ses conséquences.

PREVENTION :

« Si l'objectif de l'accompagnement est de favoriser le bien-être et de répondre aux besoins de la personne, la probabilité d'apparition ou de réapparition des «comportements-problèmes» est plus faible. D'autre part, lorsqu'il y a présence de « comportements-problèmes », les actions doivent être réalisées dans le but d'agir sur les différents environnements et causes plutôt qu'uniquement sur le «comportement-problème» ».



« **la personne comme partie prenante et interlocuteur**

- Identification des *besoins* de la personne, ses *potentialités*, ses *savoirs-faire*
- Respect de ses *droits*, ses *choix*, ses *intérêts*, ses *motivations*, sa *singularité* et ses *particularités*
- Le développement de ses capacités d'*autodétermination*
 - en proposant des outils de communication (expressive et réceptive) et des technologies d'assistance adaptées dans des usages et des lieux différents;
 - en organisant des apprentissages par répétitions, des retours, des jeux de rôle, des simulations;
 - en proposant si besoin des aides posturales, auditives et tactiles;
 - en proposant des aides humaines ou techniques permettant de faciliter » l'expression de la personne. »



« **Communication expressive et réceptive :**

- Evaluation, adaptation, enseignement,
- Maintien et respect des modes de communication développés par la personne
- Prendre en compte son comportement comme un moyen d'expression à décrypter/analyser. »

Résumé et extraits : **Les comportements-problèmes: prévention et réponses** au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés.

Volet 1 : organisation à privilégier et stratégies de prévention, 2016

Nelly Coroir, psychologue - formatrice, La Buisse (France,38)

Illustrations : ARASAAC



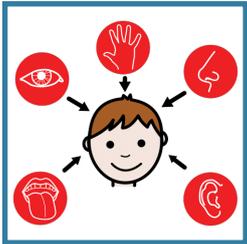
« **Vie relationnelle, affective et familiale :**

- Préserver les liens familiaux et affectifs
- Évaluation et accompagnement de la vie relationnelle
- Identification des capacités, limites et obstacles (dans l'environnement)
- Développement des habiletés sociales (pour éviter les « comportements-problèmes »)
- Réduction de l'impact des « comportements-problèmes » sur les relations sociales."



« **Prendre en compte/évaluer le fonctionnement et le handicap de la personne :**

- Articuler le projet personnalisé à l'évaluation du fonctionnement,
- Évaluation et prendre en compte les besoins compte tenu :
 - Particularités motrices
 - Particularités psychiques
 - Particularités relationnelles
 - Particularités cognitives »



- Connaître les troubles associés :
 - Troubles sensoriels
 - Troubles somatiques et/ou psychiatriques
 - Troubles du sommeil,
 - ... »



« **Reconnaître et prendre en compte l'expression de la douleur:**

- Reconnaissance des signes de douleurs,
- Accompagnement des personnes vers les soins par les professionnels,
- Respecter le droit d'accès aux soins »



« Co-construire avec la personne un environnement physique adapté à ses besoins :

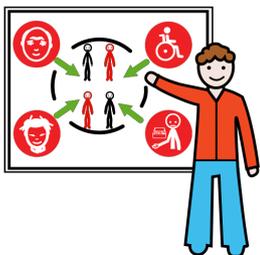
- Le niveau d'agitation et d'agressivité diminuera dans un environnement qui ne serait pas surpeuplé et au sein duquel il existerait des espaces dans lesquels les personnes puissent aller et venir,
- Adapter l'environnement aux *particularités sensorielles*,
- Structurer les espaces pour qu'ils soient facilement repérables (*un espace = une fonction*)
- Mettre en place une *signalétique* claire affichée et reprise dans le planning collectif et individuel, comme par exemple avec des pictogrammes, facilitant la compréhension et le repérage de l'activité.
- Proposer des *outils* (repères visuels, tactiles, etc.) permettant d'*anticiper et d'enchaîner* les événements et les séquences d'une tâche ; comprendre les consignes, mettre en place des habitudes/ routines ;
- Proposer un environnement adapté en favorisant la *personnalisation des espaces*,
- Prévoir des *espaces de « retrait volontaire »* dans lesquels les personnes peuvent s'isoler du bruit ambiant et se ressourcer (individuellement ou en petit groupe).



ORGANISATION DES RÉPONSES APPORTÉES AUX « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES » :

L'ensemble des acteurs doivent se coordonner pour « co-construire des outils pour prévenir et gérer les « comportements-problématiques », à partir d'une **approche positive**.

La posture professionnelle est alors basée sur les savoirs-être suivants :



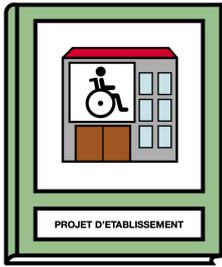
- « se *centrer* sur la personne
- Se remettre en *question*
- Être à l'*écoute* de la personne (lui permettre de faire ses propres choix)
- Témoigner de la *considération* à la personne et à ses proches
- *Respecter* la personne (ne pas l'infantiliser)
- Développer une relation *égalitaire*. »

Résumé et extraits : **Les comportements-problèmes: prévention et réponses**
au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés.

Volet 1 : organisation à privilégier et stratégies de prévention, 2016

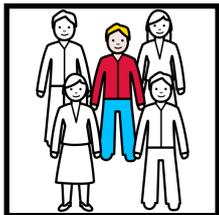
Nelly Coroir, psychologue - formatrice, La Buisse (France,38)

Illustrations : ARASAAC



« Inscrire la thématique «comportements-problèmes» dans le projet d'établissement ou de service :

- *Identifier*, à l'aide d'outils, les situations de « comportements-problèmes », les facteurs de risque et les conséquences pour la personne, les proches et les professionnels,
- Favoriser la mise en place *d'outils de repérage, d'évaluation* des « comportements-problèmes » et définir leurs modalités d'utilisation
- Introduire un volet « prévention des « comportements-problèmes » : les *spécificités de fonctionnement et d'organisation* liées à l'accompagnement des personnes confrontées aux « comportements-problèmes »
- Noter *la place des proches* dans l'accompagnement de situations de « comportements-problématiques » »

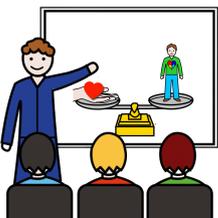


«Reconnaître la place des proches :

- Reconnaître les *compétences et l'expertise des familles/aidants* :
 - En prenant en compte les expériences vécues
 - En valorisant leurs savoirs,
 - En tenant compte de leurs ressources personnelles et celles de leur environnement,
- Proposer aux proches différentes modalités de *soutien (internes et externes)*

FAVORISER LA COHÉRENCE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DES PROFESSIONNELS :

« La *posture, le savoir-être et les savoir-faire* des professionnels sont des déterminants majeurs de l'accompagnement. Cette posture éthique ne doit pas différer selon qu'il y ait ou non « comportements-problèmes » ».



« L'ensemble des professionnels doit être sensibilisé au fonctionnement et au handicap des personnes accompagnées au sein de l'établissement.

Il est nécessaire de réactualiser autant que faire se peut les formations proposées. »

Résumé et extraits : **Les comportements-problèmes: prévention et réponses** au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés.

Volet 1 : organisation à privilégier et stratégies de prévention, 2016

Nelly Coroir, psychologue - formatrice, La Buisse (France,38)

Illustrations : ARASAAC

« Inscrire dans le **plan de formation** des professionnels les thématiques prioritaires (collectives et individuelles), notamment :

- la gestion de la *santé* et la perception de la douleur, culpabilité, souffrance physique et psychique,
- Le *repérage et l'évaluation* des comportements problèmes (et des compétences/possibilités de la personne)
- La *gestion* collective d'une *situation de violence*
- La *gestion* des comportements individuels et collectifs et la gestion des *manifestations de « comportement-problème »*
- Les outils de *communication*, les stratégies pour améliorer la communication et les compétences d'interaction (savoir-être);
- Les *spécificités sensorielles, cognitives, émotionnelles* des personnes accueillies ;
- *Le handicap* en général et le handicap spécifique à l'établissement d'accueil en particulier
- Etc. »



Valoriser les compétences acquises et favoriser les échanges de pratiques :

- temps de réunion, partage des observations/évaluations, diffusion des supports
- Identifier un ou des référents « comportements-problèmes » formés
- Mise en place de tutorat
- Supervision et analyse des pratiques

Répondre aux besoins de la personne en collaboration avec les acteurs du territoire :

- Identifier et sensibiliser les partenaires
- Favoriser l'accès et la continuité des soins
- Faire appel à des partenaires spécialisés en fonction de la gravité des « comportements-problèmes ».

**Professionnels de
proximité**



**Ressources avec
Expertise**



**Ressources très
spécialisée**

« La mise en œuvre d'actions pour prévenir et gérer les situations de « comportements-problèmes » ne doit pas faire perdre de vue l'importance de poursuivre les actions déjà mises en place pour favoriser le bien-être de la personne et améliorer sa qualité de vie. Il est nécessaire de porter une attention aux dimensions de qualité de vie et au développement des capacités de la personne pour qu'elle puisse exercer davantage de choix dans sa vie. »

Résumé et extraits : **Les comportements-problèmes: prévention et réponses**
au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés.

Volet 1 : organisation à privilégier et stratégies de prévention, 2016

Nelly Coroir, psychologue - formatrice, La Buisse (France,38)

Illustrations : ARASAAC